

p. 6

Oudon investit

p. 18

Savoir rouler à vélo

été
2025

N°13

Oudon mag'

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Contacts utiles

MAIRIE D'oudon

150 rue d'Anjou
44521 Oudon

☎ accueil@oudon.fr
☎ 02 40 83 60 17

www.oudon.fr

Facebook "Oudon et moi"
Instagram "oudon44521"
IntraMuros

Ouverture de la mairie et de
l'agence postale communale :
Lundi : 14 h - 17 h
Du mardi au vendredi :
9 h - 12 h / 14 h - 17 h

Samedi : 9 h - 12 h (accueil
mutualisé avec l'agence
postale communale).

URBANISME - Permanences

> Accueil sur rendez-
vous uniquement aux
horaires de la Mairie et
au 02 40 83 60 17.

SOCIAL, CCAS - Permanences

> Accueil sur rendez-
vous uniquement aux
horaires de la Mairie et
au 02 40 83 60 17.

SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Les démarches actives se
poursuivent pour trouver un
médecin généraliste. Pour
rappel, en cas d'urgence, il est
conseillé de composer le 15.

CHIRURGIENS DENTISTES

92 impasse de la Loire

> Solène ALGABA

☎ 02 52 59 55 69

> Barbara HERVE-JUNOT

☎ 02 40 09 57 27

> Charles HIBON

☎ 02 40 09 92 25

INFIRMIERS

> Christelle OUARY, Wendy
QUINTARD, Sylvie LEHY
et Marie GAZON
92 impasse de la Loire
(cabinet infirmier et dentaire).
Soins tous les jours à partir
de 6 h à domicile ou au
cabinet uniquement sur
rendez-vous.

☎ 02 40 09 61 91

ou ☎ 06 67 51 05 50

> Amélie VILAIN

et Valentin Delage

9 rue du chêne (RDC)

Soins à domicile et au cabinet
sur RV, 7 jours sur 7

☎ 07 85 36 12 05

SAGE FEMME

> Marion KNOSP

9 rue du Chêne

☎ 07 86 78 11 54

RV en ligne sur

www.rdv.sagefemme.com

KINÉSITHÉRAPEUTES

> Laurence ALIX,

Mathieu PANELAY

9 rue du Chêne

☎ 02 40 09 92 21

OPTICIENNES

> Oudon Optic

Sophie ALEMANY

146 côte St Aubin

☎ 06 10 82 70 71

> Mano'Ptic

Marie-Noëlle BESSERVE

Opticienne mobile

☎ 06 45 53 11 77

[mbesserve@](mailto:mbesserve@lesopticiensmobiles.com)

lesopticiensmobiles.com

ORTHOPHONISTES

> Marie-Noëlle MILCENT

Louise ROMEFORT

35 place du Havre

☎ 02 40 09 91 54

PHARMACIEN

> Emmanuel LAQUEUILLE

219 rue d'Anjou

☎ 02 40 83 61 50

TRI SÉLECTIF

Des conteneurs pour recevoir le verre et les journaux sont à
votre disposition sur le territoire de la commune. Géolocalisez les
conteneurs sur : www.pays-ancenis.com

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Les dossiers de demande sont établis à la mairie d'Ancenis, uniquement
sur rendez-vous au **02 40 83 87 00**, ou dans toute autre mairie équipée du
dispositif de recueil d'empreintes digitales.



ESPACE FRANCE SERVICES ANCENIS-SAINT-GÉREON

1 rue Dr Bousseau
44150 Ancenis-Saint-Géréon

☎ 02 40 83 08 50

☎ ancenis@france-services.gouv.fr

www.pays-ancenis.com

Un seul lieu pour les
démarches administratives
au quotidien : santé, famille,
recherche d'emploi...

OUVERTURE

> Compteur eau Véolia

☎ 0 969 32 35 29

> Liste fournisseurs électricité

☎ 0 800 112 212

SERVICES SOCIAUX

ASSISTANTES SOCIALES

Pour obtenir un rendez-vous avec
une assistante sociale, contacter
l'Espace Départemental Solidarité
(EDS) de Ligné
235 rue des acacias
☎ 02 40 77 06 70

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES

Maison de l'État
(sous-préfecture)
Rue du Docteur Bousseau
Ancenis - Saint-Géréon
☎ 3230

Accueil sur RV uniquement : [caf.fr/](http://caf.fr/allocataires/caf-de-loire-atlantique)
allocataires/caf-de-loire-atlantique

> Rubrique "Que souhaitez-
vous faire aujourd'hui ?"

RV avec un travailleur social :

☎ 02 53 55 17 02

pole-famille@caf44.caf.fr

F.N.A.T.H – Fédération Nationale Accidentés

Travail Handicapés

Permanence Espace Corail
30 Place F. Robert
Ancenis - Saint-Géréon

☎ 02 40 69 84 71

3^{ème} jeudi de chaque mois, de
10 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h.

BIBLIOTHÈQUE - RÉSEAU BIBLIOFIL

Horaires :

> Mercredi : 10 h - 12 h 30
14 h 30 - 18 h 30

> Vendredi : 16 h 30 - 18 h 30

> Samedi : 10 h - 12 h 30

> Dimanche : 10 h - 12 h

☎ 02 40 83 61 95

www.bibliofil.pays-ancenis.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Olivier ROUSIERE

☎ 02 40 83 66 09

Permanences à l'accueil
périscolaire, mercredi,
de 9 h à 12 h et de
13 h 45 à 17 h.
Sur rendez-vous, de
16 h à 17 h 30.

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

1 rue du Docteur Bousseau
à Ancenis (Espace France Services
/ Maison de l'État)

☎ 02 40 41 39 39

Lundi, de 9 h à 12 h sans RV
et à partir de 14 h sur RV.

SÉCURITÉ SOCIALE

Permanence de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie :
Maison de l'État (sous-préfecture)
Rue du Docteur Bousseau
Ancenis - Saint-Géréon
Lundi, mercredi et vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 16 h 30.
Accueil uniquement sur RV au
3646 (service gratuit + prix appel)

SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS

Garde d'enfants immédiate,
en période scolaire

☎ 02 51 14 18 61

TRANSPORT DE MALADES ASSIS

Taxi GOUJON

☎ 02 40 96 04 44

TRANSPORT SOLIDAIRE OUDON

☎ 07 82 52 29 44



L'édito

LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE.....	4
CITOYENNETÉ.....	11
SOLIDARITÉ.....	12
AMÉNAGEMENT.....	13
ENVIRONNEMENT.....	14
ENFANCE JEUNESSE.....	16
SPORT.....	18
CULTURE.....	20
ASSOCIATIONS.....	22
ÉCONOMIE LOCALE.....	23
INTERCOMMUNALITÉ.....	23
AGENDA.....	24



Directeur de la publication :
Alain Bourgoïn

Rédacteur en chef :
Service communication

**Conception, réalisation
et impression :**
Éditions Offset 5

Impression :
1 830 ex

Crédit photos :
associations Oudonnaises,
Noëlle PERROIN, Séverine DUGUEY,
Franck BESSON, Philippe ROUAULT,
Johanna HERNANDEZ, Compa et Freepik.

Illustration couverture :
Municipalité d'Oudon.

Ce magazine est imprimé sur du papier
100 % PEFC, issu de forêts gérées
durablement et en encres végétales.



 [oudonnetmoi](#)

 [oudon44521](#)

Chers Oudonnaises, chers Oudonnais

Depuis quelques mois, la Commune travaille avec le cabinet *Ici Même* sur un projet important : repenser notre cœur de bourg pour les années à venir. L'idée est simple mais ambitieuse : construire une vision d'ensemble pour notre village, en prenant en compte tout ce qui fait notre quotidien – logements, déplacements, commerces, équipements, patrimoines bâti et naturel... rien n'est oublié !

Après une première phase de diagnostic, basée sur les études existantes, nous entrons dans une étape-clé : imaginer concrètement ce que pourrait devenir notre bourg. Plusieurs scénarios sont en construction : un plan global pour donner une vraie cohérence au projet, et des propositions précises pour les endroits stratégiques.

Mais surtout, ce projet se construit **avec vous**. Je souhaite que tout le monde puisse y participer : habitants, jeunes, commerçants, associations... Votre avis et vos idées comptent : le bourg de demain, vous y vivrez, nous tous le ferons vivre.

Alors n'hésitez pas à vous impliquer. Ensemble, donnons un nouveau souffle à notre centre-bourg, en respectant ce que nous sommes, tout en préparant l'avenir.

Dans ce même objectif, je voulais vous parler aujourd'hui de trois grands projets qui verront bientôt le jour. Des chantiers importants, qui vont améliorer notre quotidien et sont indispensables pour le devenir de la commune.

Le premier, c'est le futur Centre Technique Municipal. L'architecte a été choisi, nous entrons maintenant dans le vif du sujet. Ce nouveau bâtiment permettra de répondre à nos obligations et à nos agents municipaux de travailler dans de meilleures conditions et en toute sécurité afin d'être encore plus efficaces au service de tous. Un outil moderne, pour répondre aux besoins des habitantes et habitants.

Deuxième gros chantier : la transformation de l'ancienne Poste en Centre de Santé. Le cahier des charges est prêt, tout est en place pour lancer le projet. Le but est clair : offrir un lieu accueillant à des professionnels de santé, notamment des médecins, et garantir à chacun un accès plus simple et de proximité aux soins.

Enfin, troisième projet en cours : la rénovation énergétique de bâtiments municipaux, et notamment de l'école Jules Verne et de la mairie. L'enjeu est de réduire la facture énergétique en améliorant le confort des services et usagers. Un investissement pour l'environnement... et pour nos finances sur le long terme !

Ces trois projets sont structurants, et ils marquent une vraie volonté d'avancer ensemble vers une commune plus pratique, plus écologique et plus proche de vos besoins. Vous serez bien sûr informés de chaque avancée.

Merci pour votre confiance et bel été !

Alain BOURGOIN



Animation des aînés
concert par **M'TU L'JUS**
29 MARS

Café village quartier Ferry

26 AVRIL



RETOUR sur...



**Ensemble Fabius Constable &
The Harpbeat Orchestra (Italie)**
Festival Harpes au Max
au marché d'Oudon

18 MAI



Inauguration de la tyrolienne

17 MAI



Forum du bénévole

24 MAI

Semaine de l'Environnement

DU 17 AU 24 MAI



Comité des Sages
Conseil municipal
Conseil Municipal Jeunes

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DEVENEZ RÉFÉRENT DE VOTRE SECTEUR

DANS LE CADRE DE L'ACTUALISATION DE SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS), LA COMMUNE LANCE UN APPEL À VOLONTAIRES POUR DEVENIR RÉFÉRENTS DE SECTEUR. DEUX RÉFÉRENTS SONT NÉCESSAIRES POUR LES SECTEURS PRÉSENTÉS CI-DESSOUS. VOTRE IMPLICATION PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE EN CAS DE CRISE !

QU'EST-CE QUE LE PCS ?

Le Plan Communal de Sauvegarde est un dispositif essentiel qui permet à la commune de faire face à des événements majeurs : **intempéries, inondations, incendies, coupures d'électricité prolongées** ou tout autre incident impactant la population. Il organise les actions de sauvegarde et de soutien aux habitants, en coordination avec les services de secours.

LE RÔLE DU RÉFÉRENT DE SECTEUR

Le référent de secteur est un habitant volontaire qui va jouer un rôle de relais local entre la cellule de crise communale et les habitants, notamment :

- Identifier les personnes vulnérables à proximité (personnes âgées, isolées, en situation de handicap...).
- Relayer les consignes de sécurité et d'information.
- Remonter les besoins ou incidents observés.
- Aider à l'organisation des actions de solidarité locale.

Aucune compétence technique n'est requise, seulement de la disponibilité, un bon sens du contact et l'envie d'agir pour le bien collectif.

Rejoignez-nous !



AGIR ENSEMBLE, C'EST ÊTRE PLUS FORT FACE À L'IMPRÉVU

Vous êtes intéressé ? Vous souhaitez en savoir plus ou proposer votre candidature ? Écrivez à : accueil@oudon.fr ou passez directement à l'accueil aux horaires d'ouverture.

SECTEURS ALERTE PCS

LA LHORIE

La Lhorie
La Sauvagère
La Glébaudière

PIERRE-BLANCHE - LA RAMONIERE

La Prée de la Ramonière
Pierre-Blanche
La Ramonière
Impasse de la Ramonière
Impasse du Petit Saint
Les Brûlis

GRANDS CHAMPS

Impasse des Grands Champs
Impasse des Vignes
Impasse du Landreau
Rue des Buissons

FERRY

Les Vignes de Ferry
Ferry
Le Plantis Blanc Ferry
Impasse de Ferry

ROUTE DE NANTES

Le Tertre
Nord Côte Saint-Aubin
Le Petit Bordeaux
Route du Menhir
Le Plessis
Route de Fontenies

LES FONTENIES

Le lotissement des Fontenies
Le Bois Rond
Rue des Artisans-ZA du Plessis
Le Grand Pâtis
Les Bois
Les Bourelaines
Les Toises

LE CHÂTEAU

Rue du Prieuré
Rue de la Noëlle
Chemin du Prieuré
Rue du pont-Levis
La Boulavière
Rue du Vieux Puits
Passage du Donjon
Rue du Château

LE PORT

Rue de La lavanderie
Place du Port
Rue de la Gare
Le Camping
Passage des Bateliers
Rue des Pêcheurs
Rue Fouschard Ouest

RUE DE BRETAGNE

Rue de Bretagne
Rue des Blôts

LE CADOREAU

Le Cadoreau
Le Moulin du Cadoreau
Le Vieux Cadoreau

LA TOUR

Rue de la Côte Saint Aubin

FOUSCHARD

Rue Fouschard Est du Hâvre
Place du Hâvre
Rue de la Vallée
Rue Basse
Rue de Vieille Cour

ANJOU-MAIRIE

Rue de la Loire
Impasse de la Loire
Rue du Chemin Neuf
Rue du Chêne
Rue des Coteaux
Impasse du Petit Paris
Rue des Ormeaux
Chemin de la Fontaine des
Godillons
Rue d'Anjou jusqu'à
la rue de Beauvais

LES PERRIÈRES

Impasse des Perrières
Chemin de la Rivière
Impasse des Banais

BELLEVUE/JULES VERNE

Rue de Bellevue
Rue Jules Verne
Allée du Hâvre
Impasse des Châtaigniers
Impasse des Jardins de Bellevue

CLOS POTIER

Rue de Beauvais
Rue du Clos Potier
Impasse des Acacias
Impasse des Rosiers
Rue des Mimosas

LE PARC

Rue du Parc
Impasse des Aubépines
Rue des Rondinoux
Rue des Genêts

BLANCHE LANDE SUD

Moulin de la Durandière
Rue du Promontoires
Chemin de la Justice
Route du Mont-Piron

LA DURANTIÈRE

La Durandière
Impasse des Madelins
Impasse des Champs Viaud
Impasse des Plantis
Chemin du Coteau de la
Durandière
Vauvressix

BLANCHE LANDE NORD

Blanche Lande Nord
Les Jardins de Blanche Lande
Impasse du Grand Courtil

LE VAUD-LA BRIANTIÈRE

Le Vaud
Les Jardins du Vaud
La Briantière

LA PAGEAUDIÈRE

La Pageaudière
Chemin du Clos
Passage de la Juberrière
Route de la Minée

ROUTE DE COUFFÉ

Route de Couffé: Les Perrières
et La Mabonnière
Rue du Potager
Allée de la Pilardièrre

LA ROUSSELIÈRE

Rue de la Rousselière
Impasse du Calvaire
Impasse de la Noue
Impasse des Ouches

CÔTE ST AUBIN - CLERGEAU

Rue de la Côte Saint Aubin
Impasse du Soleil Couchant
Rue du Coteau Clergeau

LA CHOQUERIE

La Choquerie
La Bimboire
La Dodinière
La Coutume
La Tesserie
La Halletière
La Luctière

LES PETITES LANDES

Les Petites-Landes
Impasse des Petites Landes
Impasse des Champs Dominico
Villeneuve
Le Rozay
La Poultière

OMBLEPIED

Les Clémencières
Omblepied
Bohardy
Les Filières
Le Patis
La Gruaisière
Le Bois Hubert

LA MACRIÈRE

Saint Vincent - La Marlézière
La Macrière
La Garenne
La Cour
Le Patis Fichet
La Vieillère
Le Joncheray

LA GAUTRAIS

La Ricarderie
La Gautrais
Le Clos Maria

POULICHON - PRIMORDIÈRE

Rue Anjou
Rue du Coteau du Poulichon
Rue de la Primordière
Rue de Beau Soleil
Les Ecoublères
La Carterie
Haut-Roche

BUDGET 2025

OUDON INVESTIT !

DANS UN CONTEXTE DE FINANCES LOCALES SAINES, LES ÉLUS ONT VOTÉ LE 25 MARS DERNIER, PLUS DE 2 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT TOUT EN DÉCIDANT DE MAINTENIR CE QUI FAIT L'ÂME DE LA COMMUNE : LES SUBVENTIONS AUX NOMBREUSES ASSOCIATIONS COMMUNALES, LES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET FESTIVES ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC.

Sur le plan macro-économique, la dette française, abyssale, et l'inflation, encore soutenue, continuent de bloquer l'économie nationale. Par ricochet, ce contexte fait tanguer les finances de nombreuses collectivités, Régions, Départements et Communes. Lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), qui s'est tenu à Oudon le 25 janvier dernier, le gouvernement n'avait pas encore défini le projet de loi de finances 2025, ce qui était une situation inédite.

La Loi de Finances pour 2025 (LF25), a finalement été votée le 14 février 2025. Elle comprend entre autres une diminution sévère des aides financières aux Communes, de plus de 4 milliards d'euros. À cela s'ajoute une stagnation de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) reversée aux Communes (pour Oudon, 508 000 euros) et

aussi l'augmentation des cotisations retraite et assurance des fonctionnaires (pour Oudon, des dépenses supplémentaires de 70 000 €).

Dans ce contexte, les efforts municipaux, renforcés à Oudon dès 2024, pour maintenir une capacité d'investissement, ont porté leurs fruits. Ils ont permis de conserver une épargne satisfaisante (pour environ 3,4 M€), un endettement soutenable (2 fois inférieur au seuil d'alerte) et des prévisions d'investissement répondant aux attentes de la population.

Le soutien financier aux associations sportives, enfance et petit-enfance, le poste de l'agent transition écologique, le budget pour l'Atlas de la Biodiversité Communale, l'Agence Postale Communale, les manifestations festives et culturelles : fête de la musique, guinguette et feu d'artifice du 14 juillet, marché de Noël... autant d'accompagnements et d'actions prévus

au budget 2025 pour que le bien-vivre à Oudon perdure.

En investissement, ce sont plus de 2 millions d'euros qui ont été inscrits au budget (*Cf. illustration en haut de la page 7*).

Cela comprend entre autres la réparation, rénovation et amélioration d'infrastructures communales : passerelle du Havre (200 k€), isolation thermique des bâtiments (mairie et école) (310 k€), éclairage du terrain de foot B et réfection des terrains de tennis (300 k€)...



Consultez les montants portant au budget 2025 en scannant ce QR Code

Améliorer notre CAF nette

La Capacité d'Autofinancement de la Commune (CAF nette), c'est-à-dire le montant mis de côté en fin d'année pour financer de nouveaux investissements, plafonne à 220 000 euros. Or, pour assurer de nouveaux projets, il serait souhaitable de faire remonter cette CAF nette au-delà de 500 000 euros. En 2025, et pour les années suivantes, Oudon devra donc continuer à maîtriser ses dépenses de fonctionnement.

Le saviez-vous ?

LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION BUDGÉTAIRE

Le vote du budget 2025 s'est déroulé en plusieurs étapes. En premier lieu, une note du Maire, travaillée avec les élus de la commission Finances, précise dès octobre 2024, le cadrage budgétaire souhaité pour l'année à venir. Vient alors le travail des commissions municipales pour identifier les priorités d'actions et d'investissements de la commune. Cela inclut des domaines comme l'éducation, la culture, le sport, la transition écologique, la voirie, le bâtiment et tous les autres services publics. Cette analyse permet de définir les financements nécessaires pour les accomplir.

En parallèle, les recettes de la Commune sont estimées par le service finances de la Mairie. Ces recettes proviennent principalement des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière), des subventions de l'État, des dotations diverses et des emprunts.

Le 25 janvier dernier, en Conseil municipal, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a été mené avec l'ensemble des 26 élus. Le DOB détaille entre autres les capacités financières de la Commune qui vont orienter les arbitrages budgétaires entre commissions. En effet, à l'instar d'un budget familial, une Commune doit faire des choix dans ses dépenses, au vu de ses recettes contraintes. En février et mars, les élus se sont alors réunis deux fois pour prioriser les dépenses, tant en fonctionnement (dépenses de personnel, d'animations, de subventions aux associations...) qu'en investissement.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS VOTÉS EN 2025

INFRASTRUCTURES

500 000 €

Passerelle, ponton, aménagement du secteur de la gare, aménagement accès quai sud de la gare

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

300 000 €

Éclairage public, effacement de réseaux

ENSEIGNEMENT

300 000 €

Préau école Jules Verne, rénovation énergétique

MOYENS GÉNÉRAUX

600 000 €

Reprise de concessions cimetière, Centre Technique Municipal, rénovation énergétique Mairie

SPORT JEUNESSE

475 000 €

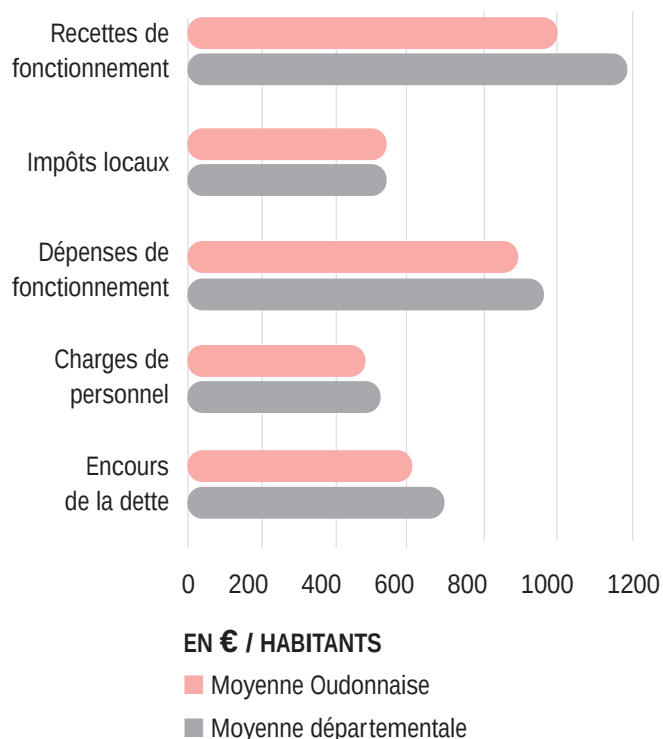
Éclairage terrains de football, rénovation terrains de tennis, rénovation toiture foyer des jeunes

TOURISME

25 000 €

Travaux de La Tour, scène

COMPARAISON AVEC LES AUTRES COMMUNES DE LOIRE-ATLANTIQUE



(Source : Fiche financière de la DGFIP – année 2024)

Les dépenses de la Commune d'Oudon ainsi que les montants de taxes foncières restent inférieurs à ceux de communes similaires.

Le saviez-vous ?

COMMENT EST CALCULÉE MA TAXE FONCIÈRE ?

LE MONTANT DE VOTRE TAXE EST CALCULÉ EN MULTIPLIANT LA BASE IMPOSABLE DU BIEN (VALEUR LOCATIVE CADASTRALE) PAR LES TAUX D'IMPOSITION APPLICABLES. EXPLICATIONS.

La valeur locative cadastrale : elle représente le niveau de loyer théorique annuel que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée dans des conditions normales. Elle peut varier si le bien a fait l'objet de travaux importants, par exemple.

Les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année par l'État au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.

En 2025, une augmentation forfaitaire de 1,7 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels) a été exercée.

En ce qui concerne les taux applicables : ils sont votés annuellement en conseil municipal.

Les élus d'Oudon ont décidé cette année d'augmenter le taux de 3 %.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Adresse des travaux	Nature des travaux
352 rue de la Côte Saint Aubin	Extension
917 rue de la Côte Saint Aubin	Carport
76 rue des Blôts	Maison individuelle et annexe
106 impasse des Grands Champs	Extension
160 impasse de Ferry	Extension d'un garage
490 rue de la Côte Saint Aubin	Annexe
64 passage de la Juberrière	Extension
87 rue de la Dentelière	Pergola
406 Blanche Lande Nord	Garage
385 La Bimboire	Changement de destination d'un corps de ferme en 14 gîtes
228 rue de la Rousselière	Maison individuelle
385 La Ricarderie	Surélévation de l'habitation
37 route du Menhir	Rénovation, extension et piscine
1086 rue de la Côte Saint Aubin	Maison individuelle
1082 rue de la Côte Saint Aubin	Maison individuelle
1078 rue de la Côte Saint Aubin	Maison individuelle
308 route de Nantes	Maison individuelle
284 rue d'Anjou	Maison individuelle
107 Les Jardins du Vaud	Extension
215 Les Vignes de Ferry	Carport

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Adresse des travaux	Nature des travaux
25 place Saint Martin	Modification de façade et d'enseigne
423 La Lhorie	Modification de façade
145 La Lhorie	Bardage bois et changement d'ouvertures
92 rue d'Anjou	Changement de destination en bureau
138 Les Jardins de Blanche Lande	Clôture
16 rue des Artisans	Changement de destination à usage d'activité
543 Les Petites Landes	Panneaux photovoltaïques
146 La Choquerie	Clôture
302 La Vieillère	Clôture
227 La Lhorie	Panneaux photovoltaïques
228 rue de la Noëlle	Modifications extérieures
481 La Pageaudière	Panneaux photovoltaïques
578 rue d'Anjou	Construction d'un garage en extension de la maison existante
220 rue du Coteau Clergeau	Construction d'un garage en extension de la maison existante
329 rue de la Primordière	Panneaux photovoltaïques
45 impasse du Soleil Couchant	Clôture
457 La Durandière	Transformation véranda en pièces de vie
41 impasse du Tonnelier	Panneaux photovoltaïques
15 route de Nantes - le Tertre	Modifications extérieures
Place du Hâvre	Chalet
81 Moulin de la Durandière	Clôture

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES MARIAGE DÉCÈS

Naissances :

Mathis TAGADIRT MALÉJACQ	16/03/25
Paul JOLLIVET	17/03/25
Valentine PLISSONNEAU	22/03/25
Julia BERNARDEAU PLANCHON	24/03/25
Kaëly COTTREL	27/03/25
Ezra JOFFRAUD BARATHON	02/04/25
Roxane MORIN	26/05/25
Gaël BRIET	27/05/25

Mariage

Laure BOSSARD & Ludovic AUBERT	07/06/25
--------------------------------	----------

Décès

Pascal MACÉ	15/03/25
Eléonore FONTENELLE née DONTENWILL	15/04/25
Eric MARCHAIS	26/05/25
Vincent BIAVA	28/05/25

Adresse des travaux	Nature des travaux
152 Le Vaud	Panneaux photovoltaïques
1 La Halletière	Panneaux photovoltaïques
1036 rue de la Côte Saint Aubin	Piscine
214 rue des Ormeaux	Division
76 rue des Blôts	Division
491 route de Nantes - le Plessis	Panneaux photovoltaïques
82 La Glébaudière	Modifications d'ouvertures et changement de menuiseries
89 rue de la Noëlle	Isolation par l'extérieur
970 La Durandière	Modifications de façade
129 route de la Minée	Panneaux photovoltaïques
108 impasse des Perrières	Panneaux photovoltaïques - Sud Est
206 impasse des Perrières	Clôture
5 allée du Hâvre	Abattage arbres
154 rue des Ormeaux	Ravalement de façade
210 Blanche Lande Nord	Rénovation et extension
79 La Briantière	Modification d'ouverture
99 impasse des Perrières	Panneaux photovoltaïques
87 route de Nantes - le Tertre	Changement de menuiseries, isolation par l'extérieur, réhausse de toiture
53 La Poulrière	Panneaux photovoltaïques
180 rue de la Noëlle	Extension
45 La Garenne	Transformation d'un garage en pièce habitable
333 La Sauvagère	Pose de panneaux photovoltaïques

EXPRESSION DES ÉLUS

MOT DE LA MAJORITÉ

La transition écologique est l'un des deux socles de notre mandat avec la démocratie participative. Un élément fort, transversal à l'ensemble des commissions municipales.

Avec l'embauche d'une agent en charge de la transition écologique, de nombreux projets attendus ont pu être menés à bien. L'un d'eux, et pas des moindres, est l'Atlas de la Biodiversité Communale, ou « ABC ». Financé pour partie par l'Office Français de la Biodiversité, cet outil permet de mettre en œuvre un certain nombre d'actions. Parmi celles-ci des animations de sensibilisation et de découverte de la faune et la flore locales proposées aux Oudonnaises et Oudonnais. Les rencontres sur le terrain au bord des mares ou sur les chemins ont su trouver leur public. Être sensibilisé, c'est savoir prendre soin du vivant et du milieu dans lequel il évolue.

La Semaine de l'Environnement : une belle façon de vivre notre citoyenneté !

Autre nouveauté de ce mandat La Semaine de l'Environnement. Cet événement permet à toutes et tous de participer à des sorties nature, des

conférences, du ramassage de déchets, et tout cela en lien avec des associations du territoire...

La transition écologique passe aussi par la préservation de la biodiversité. Elle s'exprime par la mise en place de la gestion différenciée appliquée au quotidien par les services municipaux. Une fauche plus tardive, des îlots de verdure laissés pour préserver les habitats..., des modalités de gestion de nos espaces verts modifiées pour mieux combiner usages et enjeux environnementaux.

Une réflexion approfondie a été également menée sur la rénovation énergétique des locaux de l'école Jules Verne et de la mairie. Ces bâtiments feront l'objet de travaux ayant pour but d'améliorer leur isolation thermique, leur consommation énergétique, et apporter ainsi un meilleur confort à leurs usagers, notamment en période de fortes chaleurs. Au vu du coût de ces réalisations, les travaux s'étaleront sur plusieurs années.

Savoir rouler à vélo : un indispensable pour encourager les mobilités douces

La commission Jeunesse, Sport et Loisirs poursuit ses activités éducatives et ludiques

pour sensibiliser les générations futures à la protection de notre patrimoine environnemental. Elle s'engage également dans la mise en œuvre du programme interministériel « Savoir Rouler à Vélo » : un dispositif visant à développer la culture du vélo dès le plus jeune âge et à encourager les générations futures à adopter des modes de déplacement écologiques. Composé de trois blocs d'apprentissage, le programme sera dispensé sur le temps scolaire pour les classes CM2 et sur les temps extra-scolaires dès 6 ans.

Le civisme : un geste pour l'environnement

La problématique des déchets sauvages a été également maintes fois abordée et est encore plus visible au plan d'eau en période estivale. Cet été, à titre expérimental et comme cela se pratique dans plusieurs sites touristiques, les poubelles sont donc supprimées. Nous espérons que cela incitera les usagers à repartir avec les déchets de leur pique-nique au lieu de les laisser sur place ou au pied des nombreuses poubelles débordantes. En effet, la préservation de l'environnement passe aussi par le respect de notre cadre de vie et du civisme.

MOT DE LA MINORITÉ

Et vous, avez-vous donné votre avis ? Prendre des décisions pour les 4 000 oudonnais-es dans toute leur diversité n'est pas chose aisée. Les élus bénéficient de l'expertise des agents municipaux et d'échanges avec leurs pairs, mais comment 27 élus peuvent-ils prendre des décisions éclairées pour répondre au mieux aux usages et aux préoccupations diverses des habitants tout en dépassant les intérêts individuels ?

En les consultant, en les écoutant et en étant transparent.

Ne nous méprenons pas. « La démocratie participative n'est pas un référendum permanent », comme nous l'ont rappelé les élus de La Montagne (44) en présentant leur mode de gouvernance lors d'une réunion publique organisée par AlterOudon en février 2025.

Cependant, elle nécessite une consultation et un travail conjoint avec les citoyens et usagers. À l'heure où l'équipe majoritaire commence le bilan de son mandat, dont un des piliers affichés était la démocratie participative, plusieurs interrogations que nous avons formulées restent sans réponse :

- Comment un changement des rythmes scolaires a-t-il pu être décidé sans informer et présenter les enjeux et impacts aux familles ? Un sondage seul n'est pas suffisant.
- Un Conseil des Sages a été installé en mars.

Nous avons déjà exprimé notre regret de ne pas y voir siéger un panel représentatif de toute la population. Une autre interrogation émerge aujourd'hui : pourquoi seuls les Sages méritent d'être consultés et d'obtenir des réponses sur les projets en cours, comme le devenir de la Pilardière ou l'aménagement de la gare ?

- La consultation pour l'étude sur le cœur de bourg, mis à part son coût, est l'outil le plus intéressant qui nous a été proposé jusqu'ici. Les deux réunions en présentiel organisées par le cabinet d'étude ont rencontré un certain succès. Mais comment ne pas regretter que seules 11 réponses aient été collectées sur l'enquête en ligne suite à une erreur de paramétrage ? Bien que nous l'ayons signalé, le questionnaire est resté tel quel. La commune a perdu l'occasion de collecter de précieuses informations sur le quotidien et les usages des habitants.

Recueillir l'avis des habitants est essentiel pour mener des projets dans l'intérêt du bien commun. Garantir l'accès à l'information est aussi un préalable pour que le dialogue entre élus et citoyens fonctionne.

Maintenir l'intérêt de tous sur les problématiques communales, complexes ou non, est un réel défi. Même si nous pouvons raisonnablement douter de la lecture réelle et complète du trimestriel

par l'ensemble de la population, la commune se doit de l'apporter à tous les citoyens. Jusqu'à quand ce trimestriel arrivera-t-il à vos boîtes aux lettres, avant qu'il ne soit finalement que mis à disposition dans les commerces ?

Bien sûr, d'autres outils de communication existent. Avez-vous par exemple déjà écouté un conseil municipal en ligne ? Même si une grande partie de la séance est dédiée au vote des délibérations ; vous y apprendrez beaucoup de choses sur le fonctionnement de la commune, sur les contraintes qui pèsent sur la collectivité, mais aussi sur les choix politiques et les orientations prises par les élus.

La démocratie participative ne se décrète pas. Elle doit bousculer les pratiques en place et venir les questionner pour s'assurer qu'elles défendent l'intérêt commun.

À l'heure où les opinions se polarisent et où le dialogue serein et constructif n'est pas toujours aisé, il est essentiel de rapprocher les citoyens et les élus. L'échelle de la commune est idéale pour faire vivre la démocratie et la rendre accessible. Vous pouvez compter sur nous !

▶ Des questions ou réactions ?

Écrivez à **AlterOudon**

✉ alteroudon@gmail.com

11 NOVEMBRE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE : APPEL À LA POPULATION

DEPUIS 2014, LES COMMUNES DE L'ANCIEN SIVOM DU CANTON D'ANCENIS (OUDON, MÉSANGER, ANCENIS-SAINT-GÉRÉON, VAIR-SUR-LOIRE, POUILLÉ-LES-COTEAUX ET LA ROCHE-BLANCHE) SE RASSEMBLENT À TOUR DE RÔLE POUR COMMÉMORER L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE.

En 2025, la commémoration cantonale aura lieu à Oudon. Ce sera un temps fort au cours duquel différents événements seront organisés en hommage aux soldats oudonnais morts pour la France.

La Municipalité, en partenariat avec l'UNC Oudon-mémoire et le Souvenir français, souhaite mettre en place à cette occasion une exposition d'objets militaires ou du quotidien datant de la guerre 14-18.

Dans ce cadre, nous recherchons des photos, cartes postales et, plus largement, tout objet militaire ou du quotidien ayant appartenu à des Oudonnais combattants de la première guerre mondiale ou à leurs familles.

Si vous êtes en possession d'objets de cette période, qu'ils dorment dans votre grenier ou figurent dans vos vitrines, et si vous souhaitez les partager avec tous, veuillez contacter la mairie au 02 40 83 60 17 ou accueil@oudon.fr. Vous avez jusqu'à mi-septembre pour vous faire connaître. Nous comptons sur vous !



La Mairie recherche des descendants ou des renseignements sur les 58 poilus suivants dont les noms figurent sur le Monument aux morts du cimetière. Merci de contacter la mairie ou d'envoyer un mail à accueil@oudon.fr

ALLARD Joseph	né le 17/08/1874 à OUDON
AMBROISE Pierre	né le 19/10/1890 à SAINT-HERBLON
AUBRY Jean	né le 03/05/1884 à OUDON
AUBRY Joseph	né le 12/06/1894 à OUDON
BAUDOUIN Alexandre	né le 23/06/1890 à OUDON
BIGOT Jean-Louis	né le 09/12/1891 à OUDON
BOUHIER Auguste	né le 11/01/1891 à OUDON
BOURNEIX Jean	né le 12/02/1875 à LAMAZIÈRE-BASSE (19)
CHAUVEAU Francis	né le 25/03/1895 à OUDON
CHAUVEAU Jean-Marie	né le 15/03/1889 à OUDON
CHAUVEAU Auguste	né le 24/01/1884 à OUDON
CORABOEUF Henri	né le 20/09/1896 à OUDON
CORABOEUF Joseph	né le 21/05/1890 à OUDON
CUSSONNEAU Auguste	né le 16/07/1890 à OUDON
DAVID Félix	né le 05/06/1881 à TEILLÉ
DELÉVAQUE Henri	né le 03/05/1888 à SAINT-NAZAIRE
DUHIL Joseph	né le 12/05/1883 à OUDON
DUPAS Louis	né le 04/10/1889 à OUDON
DUPUIS Pierre	né le 13/08/1894 à COUFFÉ
DUPUIS François	né le 15/11/1893 à OUDON
EMERIAU Alexis	né le 17/08/1893 à OUDON
EMPROUX Henri	né le 10/08/1892 à OUDON
GERGAUD Joseph	né le 29/08/1881 à OUDON
GUÉRIN Pierre	né le 16/10/1887 à OUDON
GUILLORY François	né le 26/10/1892 à OUDON
LAMOTTE Louis	né le 07/06/1878 à COUFFÉ
LECLAIR Pierre	né le 04/05/1881 à OUDON
LÉVÊQUE Emile	né le 20/06/1882 à PANNECÉ
MARÇAIS Jules	né le 04/09/1884 à VARADES
MAUGET Julien	né le 27/07/1892 à SAINT-MARS-LA-JAILLE
MENORET Pierre	né le 09/08/1886 à OUDON
MENORET Jean	né le 10/04/1886 à OUDON
MENORET Joseph	né le 12/12/1890 à OUDON
MOCQUET François	né le 28/09/1886 à LIGNÉ
MOREAU Louis	né le 17/08/1881 à COUFFÉ
NICOLAS Jean	né le 27/12/1891 à OUDON
NIEL Clair	né le 19/09/1877 à SAFFRÉ
PAGEAU Julien	né le 23/11/1881 à COUFFÉ
PERRAY Joseph	né le 26/02/1889 à OUDON
PÉTARD Auguste	né le 23/01/1881 à OUDON
PÉTARD Jules	né le 30/01/1893 à OUDON
PINEAU Lucien	né le 11/08/1891 à OUDON
PIPAUD Henri	né le 13/05/1894 à COUFFÉ
REDUREAU Pierre	né le 24/02/1879 à OUDON
RETIÈRE Henri	date et lieu de naissance inconnus
RETIÈRE Félix	né le 15/04/1886 à LIGNÉ
RETIÈRE Pierre	né le 14/10/1881 à LIGNÉ
RICHARD Pierre	né le 09/10/1894 à OUDON
RIDEAU Edouard	né le 01/01/1887 à OUDON
ROBIN Henri	né le 28/05/1894 à OUDON
ROBINET François	né le 05/01/1880 à OUDON
ROCHER Louis	né le 11/04/1886 à OUDON
ROCHER Jean	né le 01/08/1881 à OUDON
ROUSSEAU Louis	né le 02/11/1886 à COUFFÉ
SAUPIN Henri	né le 27/01/1893 à NANTES
SOUMONIAC Aimé	né le 19/08/1885 à CHAMPTOCEAUX (49)
TEMPLER Louis	né le 21/10/1883 à LIGNÉ
TOUBLANC Louis	né le 08/05/1894 à OUDON

PLAN D'EAU DU CHÊNE UNE ZONE DE PÊCHE ET DE BAIGNADE

IL FAIT BON VIVRE AU PLAN D'EAU DU CHÊNE DURANT LES BEAUX JOURS. DE NOMBREUSES PERSONNES S'Y RENDENT CHAQUE ÉTÉ POUR DIVERSES ACTIVITÉS : BAIGNADE, PÊCHE, PROMENADE...

Afin de préserver la quiétude de ce lieu et la sécurité de tous, plusieurs règles doivent y être respectées. La baignade est ouverte du 1^{er} juillet au 31 août uniquement, sur un espace délimité. La pêche est également restreinte à une zone lors de la période fixée par les autorités. Enfin, depuis le mois de mai, les poubelles y ont été retirées. Désormais, les usagers du site sont invités à repartir avec leurs déchets et à les trier chez eux (voir page *Environnement*). Des règles simples qui permettront à chacun de profiter de ce lieu privilégié.



CMJ

APPEL À MOBILISATION POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ) ŒUVRE CHAQUE ANNÉE POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE.

Ces jeunes citoyens ont exprimé leur volonté d'agir pour le « bien vivre ensemble » et de faire d'Oudon une ville encore plus agréable en sensibilisant les Oudonnaises et les Oudonnais au respect de leur environnement. Ils invitent tous les habitants à se mobiliser à leurs côtés, le 13 septembre prochain pour un ramassage des déchets. Une belle occasion de montrer que chaque geste compte et que la préservation de notre environnement est l'affaire de tous.

M^{me} CHEVY À L'HONNEUR POUR SES 100 ANS

LE 6 MAI DERNIER, LA RÉSIDENCE DU HAVRE A EU LE PLAISIR DE FÊTER LES 100 ANS DE MADAME JOSETTE CHEVY.

M^{me} Chevy a vécu à Nantes, dans l'Est de la France, avant d'arriver à Oudon. Photographe de profession et passionnée par l'art, la peinture à l'huile a longtemps été un de ses loisirs préférés.

Une cérémonie a été organisée à l'occasion de ses 100 ans. Après la lecture par son fils d'une lettre pleine d'émotion, des fleurs lui ont été offertes par la Résidence et la Mairie. Elle a ensuite soufflé ses bougies sur un gâteau réalisé par les services de l'Ehpad. Un beau moment pour les résidents, autour de leur nouvelle centenaire.

REPRISE DU RÉSEAU MOBILITÉ

DEPUIS 2002, UN PARTENARIAT EST EN PLACE ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS (COMPA) ET L'ASSOCIATION ERDRE ET LOIRE INITIATIVE (ELI) POUR LA GESTION D'UN SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES SOLIDAIRES : LE RÉSEAU MOBILITÉ. SUSPENDU DE MANIÈRE PROVISOIRE, IL EST DE NOUVEAU OPÉRATIONNEL. Désormais, il est possible de louer des scooters ainsi que des vélos à assistance électrique.

La location de scooters et de vélos à assistance électrique s'adresse aux publics en insertion, en formation ou en recherche d'emploi. Cette solution permet de faciliter les déplacements pour se rendre au travail, en formation, en stage, pour effectuer des démarches administratives, d'insertion, sociales, médicales ou pour se rendre au cours de préparation aux différents permis de conduire.

Pour louer un moyen de locomotion, il suffit de fournir les pièces justificatives nécessaires en prenant rendez-vous avec l'association Erdre et Loire Initiatives (ELI) à Ancenis-Saint-Géréon, Riaillé ou Loireauxence. Les tarifs sont de 2,50 € par jour pour un scooter ou 0,50 € par jour pour un vélo.

► Plus d'infos sur pays-ancenis.com

LES NUMÉROS D'URGENCE SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune met à disposition un document présentant ses principales missions et les numéros de téléphone des principaux partenaires institutionnels et associatifs. Il est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune.

UN REGISTRE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

La Commune tient un registre des personnes vulnérables pour permettre le suivi et l'accompagnement des personnes isolées ou fragilisées lors de situations exceptionnelles (canicule, grand froid, épidémie). Si vous souhaitez figurer sur ce registre, le fascicule d'inscription sur le registre est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune.



**Registre communal
des personnes vulnérables**

**Ne restez pas isolés,
Signalez-vous**

Formulaire disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet www.oudon.fr





ÉCLAIRAGE PUBLIC QUARANTE LUMINAIRES REPLACÉS

D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE 2025, QUARANTE LUMINAIRES VONT ÊTRE REMPLACÉS DANS LES RUES DE LA COMMUNE : SUR LA PARTIE OUEST DE LA RUE FOUSCHARD, LE PARKING ET LA RUE DE LA GARE, L'IMPASSE DU PETIT PARIS, LA PLACE SAINT-MARTIN AINSI QUE DANS LES RUES DES ORMEAUX, DU CHÂTEAU ET DU PONT-LEVIS.

Ces équipements ne sont plus conformes à la nouvelle réglementation qui interdit les systèmes lumineux dont plus de 50 % de l'éclairage est orienté vers le ciel. La Municipalité profite notamment des travaux d'enfouissement de réseaux programmés pour procéder à ces changements de luminaires. Les nouveaux équipements, à Led donc moins énergivores, permettront d'offrir un éclairage optimum sans perturber la faune environnante. Une cinquantaine de luminaires non conformes ont été recensés dans le reste de la commune. Ils devront également être remplacés dans les années à venir.

UN NOUVEAU PRÉAU À L'ÉCOLE JULES VERNE

Un nouveau préau a été aménagé dans la cour des élèves de maternelle Jules Verne. Il prend la place d'un vieux bâtiment ne pouvant être rénové dû à sa vétusté. La surface de ce nouveau préau est de 103 m². Il comprend également un local de 16 m² pour le stockage des jeux de cour des enfants. Il est également accessible aux personnes à mobilité réduite. Le coût de cet aménagement et de celui de la nouvelle salle des maîtres s'élève à 235 000 €.



ZOOM SUR LES TRAVAUX DANS LE SECTEUR DE LA GARE

RÉEMPIERREMENT D'UN PARKING

Plus utilisé dans son intégralité du fait de son état peu accessible, notamment par temps de pluie, le parking situé face à la gare a fait l'objet de travaux. Un décapage en surface des pierres pour retrouver les matériaux d'origine et l'installation d'un complément en pierres de carrière ont été réalisés. L'accès à ce parking par temps de pluie sera désormais plus facile.

RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS ET ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

Après la réhabilitation des réseaux d'assainissement dans ce secteur en mai dernier, les travaux se poursuivent dans les prochains mois.

En septembre-octobre, aura lieu le renouvellement de canalisations d'eau potable. Cela impliquera une circulation alternée et une interdiction de stationner dans la rue de la Gare.

En novembre-décembre, c'est l'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public qui est programmé. À nouveau, une circulation alternée et une interdiction de stationner seront mises en place dans la rue de la Gare.

Pendant ces travaux, les usagers pourront s'orienter vers d'autres places de stationnement tels que le parking situé après la gare, celui face à la gare et celui de la Vallée.

SITES NATURELS

PRÉSERVONS LA NATURE, REPARTONS AVEC NOS DÉCHETS

Avec l'arrivée de la saison estivale, la Commune a souhaité mettre en place un nouveau mode de fonctionnement pour les déchets sur les sites naturels de son territoire. Les poubelles autour du plan d'eau du Chêne et en bord de Loire ont été retirées. Les usagers sont désormais invités à repartir avec leurs détritiques et à les trier chez eux.

Plusieurs effets positifs sont visés par cette décision : améliorer la propreté des lieux, réduire le nombre de déchets abandonnés mais aussi diminuer les passages des services et camions de collecte (réduction de l'empreinte carbone), tout en responsabilisant tout un chacun à la réduction et au tri de ses déchets. Expérimentée sur d'autres communes, la suppression des poubelles a été concluante puisque les dépôts de déchets abandonnés notamment l'été n'ont pas augmenté.

La Commune compte sur tous pour respecter ces nouveaux gestes afin de préserver ces sites naturels.



LES PROCHAINS RV ENVIRONNEMENT

SAMEDI 5 JUILLET (10h)

Sortie nature « **Les abeilles sauvages et l'abeille mellifère au jardin** » en partenariat avec le rucher-école de l'UNAPLA – Parc de la Pilardièrre

SAMEDI 13 SEPTEMBRE (10h)

Sortie nature « **Traces et indices de la faune** » – Gare d'Oudon

▶ **Gratuits et ouverts à tous.**



CONCOURS PHOTO

LA BIODIVERSITÉ DU JARDIN

JUSQU'À LA FIN DE L'ÉTÉ, LA COMMUNE VOUS INVITE, HABITANTS ET TOURISTES, À PARTICIPER AU CONCOURS PHOTO « LA FAUNE ET LA FLORE (EXTRA)ORDINAIRE DE MON QUARTIER ».

Organisé dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) d'Oudon (2023-2026) – un projet soutenu par l'Office français de la biodiversité (OFB) – ce concours s'inscrit dans une démarche de connaissance et de préservation du vivant sur notre territoire. Chaque photo transmise contribuera à enrichir l'inventaire naturaliste en cours sur la commune.

Qu'il s'agisse d'un insecte sur un rebord de fenêtre, d'un oiseau perché ou d'une fleur poussant au détour d'un trottoir, toutes les observations sont les bienvenues. Les plus beaux clichés seront exposés à la bibliothèque municipale cet automne ainsi que sur les réseaux de la Commune, avant une remise des prix prévue en fin d'année.

MODALITÉS

- Ouvert à tous – sans limite de photos
- Du 15 mai au 31 août 2025
- Photos obligatoirement prises sur la commune
- Photos couleur, format JPEG, bonne qualité (3 à 9 Mo)
- Informations à préciser : nom, prénom, lieu et date de la prise de vue, nom de l'espèce si elle a été identifiée
- À envoyer à biodiv@oudon.fr
- 2 catégories : Jeunes talents (moins de 18 ans, sur autorisation parentale) et Adultes (plus de 18 ans)

▶ **Règlement complet disponible**
sur  **oudon.fr**

ASTUCE NATURE

JE PROTÈGE MES VITRES DES COLLISIONS

CHAQUE ANNÉE EN FRANCE, DES CENTAINES DE MILLIERS D'OISEAUX MEURENT SUITE À UNE COLLISION CONTRE UNE SURFACE VITRÉE. LA TRANSPARENCE OU LE REFLET PEUVENT FAIRE CROIRE À UNE CONTINUITÉ DES MILIEUX ENTRAÎNANT UN CHOC SOUVENT MORTEL, D'AUTANT PLUS EN PÉRIODE DE REPRODUCTION ET DE MIGRATION.

Afin d'éviter les collisions, il est possible de rendre les surfaces visibles : silhouettes autocollantes, frises plus ou moins larges... à placer à proximité les uns des autres et à l'extérieur pour que les surfaces soient visibles.

En cas de collision, si l'oiseau est vivant, appeler prioritairement un centre de soin (**Carquefou : Centre vétérinaire de la faune sauvage et des écosystèmes : 02 40 68 77 76**). À défaut de réponse, mettre l'oiseau dans un carton à l'abri des prédateurs.



© DR



L'HERBE DE LA PAMPA UNE ESPÈCE ENVAHISSANTE

L'HERBE DE LA PAMPA, AUSSI CONNUE SOUS LE NOM DE *CORTADERIA SELLOANA*, EST UNE PLANTE ORIGINALE D'AMÉRIQUE DU SUD. ELLE SE DISTINGUE PAR SES GRANDES TIGES RIGIDES ET SES PLUMEUX BLANCS OU ROSES, QUI PEUVENT ATTEINDRE JUSQU'À 3 MÈTRES DE HAUTEUR. PRÉSENTE SUR LA COMMUNE, CETTE PLANTE EST DÉSORMAIS CONSIDÉRÉE COMME UNE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE (EEE) ET SA PROLIFÉRATION CONSTITUE UN VÉRITABLE DANGER POUR NOTRE BIODIVERSITÉ LOCALE.

Pouvant produire une importante quantité de graines (10 millions par pied) disséminées par le vent dans un rayon pouvant aller jusqu'à 25 km, elle se répand rapidement et fragilise la biodiversité.

Que faire pour stopper sa propagation ?

- 1/ Couper les inflorescences pour stopper la pollinisation et la maturation des graines,
- 2/ Mettre les plumeaux coupés dans des sacs plastiques bien fermés,
- 3/ Déposer les sacs plastiques en déchetterie afin de ne pas propager les graines ou pollen involontairement.

Pour éradiquer totalement la plante, il est nécessaire de l'arracher avec ses racines.

JULES VERNE

L'ÉCOLE A VOYAGÉ DANS LE TEMPS

TOUTE CETTE ANNÉE SCOLAIRE, LES CLASSES DE L'ÉCOLE JULES VERNE ONT VOYAGÉ DANS LE TEMPS DE LA PRÉHISTOIRE À AUJOURD'HUI, TOUT EN SE PROJÉTANT DANS LE FUTUR.

En fin d'année, les élèves de la petite section au CE1 ont visité le château de Tiffauges pour explorer le Moyen-Âge et découvrir la vie quotidienne à cette époque. Les élèves du CE2 au CM2 sont partis deux jours à Nantes afin de retracer l'histoire de cette ville. Au programme : visite du musée de l'Imprimerie et du musée des Arts, mémorial de l'abolition de l'esclavage et visite guidée de la ville sur le thème du Moyen-Âge.

L'année a également été marquée par la course solidaire au profit de l'association Les étoiles du Sénégal. Tous les élèves et plusieurs parents ont couru pour récolter des fonds permettant à l'association d'apporter des fournitures scolaires aux enfants sénégalais. Un très beau moment de solidarité et de partage !

Le concert *Darwin voyage dans le temps* a été offert par l'APE et l'Amicale laïque aux élèves. Les enfants sont allés au Théâtre du quartier libre pour appréhender le rôle de spectateur et rencontrer les artistes. Une expérience de spectacle vivant toujours en lien avec le thème fédérateur.

Enfin, cette année s'est terminée par la traditionnelle fête de l'école où toutes les classes ont retracé les périodes historiques en dansant.

**La rentrée scolaire aura lieu
LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025**

📌 Inscriptions et renseignements
au ☎ **02 40 83 60 80**
ou ☎ **06 20 26 04 97**
✉ **ce.0440744v@ac-nantes.fr**

SAINT JOSEPH

L'ÉCOLE DU DEHORS : APPRENDRE LES PIEDS DANS L'HERBE !

CHAQUE SEMAINE, LES CLASSES DE MOYENNE SECTION ET DE GRANDE SECTION DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH VIVENT UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE ENRICHISSANTE : L'ÉCOLE DU DEHORS. PAR TOUS LES TEMPS OU PRESQUE, LES JEUNES ÉLÈVES SORTENT DE LEUR SALLE DE CLASSE POUR APPRENDRE EN PLEINE NATURE.

Cette initiative, portée par l'équipe enseignante, s'inscrit dans une volonté de proposer une éducation différente, plus proche de l'environnement et du rythme des enfants. La nature devient alors une salle de classe à ciel ouvert, un lieu vivant où les apprentissages prennent tout leur sens.

Ces sorties sont l'occasion de bouger, toucher, sentir, écouter, s'émerveiller, mais aussi de se concentrer, d'aider les copains, de faire des choix... et de grandir ! Au bord du Havre ou dans la vallée, les enfants écoutent les oiseaux, observent les insectes, construisent des cabanes, jouent ensemble et

même écrivent ou comptent avec ce qu'ils trouvent autour d'eux. La nature devient une grande classe à ciel ouvert.

Ces temps en extérieur favorisent également le bien-être des élèves : meilleure concentration, plus grande autonomie, renforcement du lien social, sans oublier le plaisir simple d'être dehors. Ils apprennent autrement, mais surtout, ils apprennent mieux.

Encadrés par leurs enseignants et parfois accompagnés de parents bénévoles, les

élèves développent ainsi des compétences scolaires, sociales et émotionnelles dans un cadre propice à l'épanouissement.

Les enseignants voient les enfants s'épanouir : ils deviennent plus curieux, plus autonomes, et surtout, ils prennent plaisir à apprendre autrement. Même la pluie ou le vent ne les arrêtent pas – un bon ciré, et c'est parti.

À l'école Saint Joseph, on a compris qu'on pouvait apprendre partout... même les pieds dans la boue.



RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

DEUX NOUVEAUTÉS

À L'APPROCHE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026, DEUX CHANGEMENTS IMPORTANTS MARQUERONT LA VIE DES FAMILLES DE NOTRE COMMUNE. FOCUS SUR LES ÉVOLUTIONS PRÉVUES DÈS SEPTEMBRE PROCHAIN.

CHANGEMENT DE RYTHMES ET D'HORAIRE À L'ÉCOLE JULES VERNE

Premier changement majeur pour cette rentrée : le retour à l'école à quatre jours. Souvenons-nous : en 2013, la réforme des rythmes scolaires avait été pensée afin que le temps scolaire soit lissé sur la semaine, avec une densification des matinées plus propice aux apprentissages. Les après-midis avaient été dégagés des obligations scolaires pour être consacrés à des activités. L'enfant était bien au cœur des préoccupations dans ce qui aurait pu être une véritable révolution éducative. Faute d'avoir remis à plat aussi les rythmes professionnels pour permettre aux parents de s'adapter à cette (r)évolution, l'enfant placé initialement au centre du débat a peu à peu été mis de côté. Dans la réalité, cette réforme est restée incomplète.

À partir de la rentrée et après 11 ans d'application, l'école Jules Verne sort de ce rythme pour revenir à quatre jours. Les élèves passeront de cinq longues matinées d'enseignement à quatre. Cela impliquera une fin de journée décalée d'une demi-heure, mais plusieurs bénéfices concrets sont attendus :

- **Pour les élèves** : une matinée libre qui pourra être dédiée au repos ou à des activités extrascolaires. Pour une majorité d'entre eux, cela entraînera également une réduction du temps passé en garderie en fin de journée.
- **Pour l'équipe éducative** : une plus grande souplesse dans l'organisation des emplois du temps, avec par exemple l'accès à des créneaux piscine l'après-midi, jusque-là inaccessibles. En maternelle, on espère aussi des enfants moins fatigués en fin de semaine.
- **Pour l'ensemble des familles** : les deux écoles de la commune auront désormais les mêmes rythmes. Les enfants de l'école privée pourront de nouveau profiter des transports scolaires le soir et fréquenter le centre de loisirs le mercredi matin.

Un point reste inchangé : le temps passé à table. Même si la pause méridienne est raccourcie, l'organisation a été repensée pour garantir à chaque enfant un temps équivalent pour déjeuner.

Un bilan de cette nouvelle organisation sera naturellement dressé en fin d'année scolaire pour en évaluer les effets.

UN NOUVEAU PORTAIL FAMILLE PLUS SIMPLE ET PLUS ERGONOMIQUE



- **Seconde nouveauté** : le portail famille. Dès le mois de juin, toutes les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles primaires de la commune ont reçu les informations nécessaires à la création de leur nouveau profil famille personnel. À coût égal, cet outil partagé avec les équipes des Touchatouts, se veut plus accessible, plus fluide et mieux adapté aux usages actuels des parents.

Son objectif ? Faciliter le quotidien des familles comme des services municipaux, notamment pour les inscriptions, les paiements et les échanges d'informations. Nouveau portail famille sur www.espace-citoyens.net/oudon/espace-citoyens

En attendant cette rentrée placée sous le signe de l'adaptation et de la modernisation, la Municipalité souhaite à toutes les familles un bel été et une excellente rentrée scolaire 2025-2026 !

ENFANCE JEUNESSE ◀

AIDE AUX DEVOIRS

UN SOUTIEN MOTIVANT POUR LES ÉLÈVES

À L'ÉCOLE PUBLIQUE JULES VERNE, UN SERVICE GRATUIT D'AIDE AUX DEVOIRS EST PROPOSÉ CHAQUE SEMAINE AUX ÉLÈVES.

Il est assuré par un agent municipal qui prend en charge les enfants, après une pause goûter, de 16 h 45 à 18 h. Ce temps, organisé dans une salle dédiée, est proposé un soir par semaine pour chaque groupe composé de quatre à six élèves par niveau. Il permet aux enfants de travailler dans des conditions propices à la concentration et à l'entraide. Ce dispositif s'adresse en priorité aux enfants en difficultés, sur les recommandations de l'équipe éducative et après accord des parents.

L'objectif de cette initiative est de rendre l'étape des devoirs plus agréable, de stimuler la curiosité et la motivation des enfants, tout en favorisant l'autonomie et la coopération. Les enfants peuvent ainsi s'avancer dans leurs devoirs, développer leur organisation personnelle et prendre confiance en leurs capacités. Le respect de l'ambiance de travail est essentiel. Pour autant aucune obligation n'est faite aux élèves de faire leurs devoirs. Ce temps est également l'occasion d'encourager l'échange et la dynamique de groupe, rendant les apprentissages plus ludiques.

Les séances se mettront en place à partir de la deuxième semaine de la rentrée scolaire jusqu'à fin juin.

En parallèle, la Commune soutient également l'aide aux devoirs à l'école Saint Joseph, en accordant une subvention spécifiquement dédiée à ce service. Cette aide permet aux élèves de l'école privée de bénéficier d'un accompagnement similaire à celui proposé à l'école publique.

Si ce service est un vrai plus pour la réussite éducative des élèves, il reste de la responsabilité des parents de vérifier que les devoirs ont bien été réalisés.

STAGE D'APPRENTISSAGE SAVOIR ROULER À VÉLO



LE SAVOIR ROULER À VÉLO (SRV) EST UN PROGRAMME AMBITIEUX INSTAURÉ PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS. IL VISE À PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE DU VÉLO ET À RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES JEUNES. LANCÉ DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE, CE DISPOSITIF VISE À ENCOURAGER L'UTILISATION DU VÉLO COMME MOYEN DE TRANSPORT ÉCOLOGIQUE ET ACTIF.

La commission Jeunesse, sport et loisirs, à travers son service Enfance-jeunesse et son éducateur des activités physiques et sportives, s'approprie et adapte ce programme d'apprentissage du vélo sur la commune.

Apprendre à faire du vélo aux enfants est fondamental à la fois pour pérenniser cette pratique une fois adulte et pour inscrire cette mobilité active dans leur quotidien dès le plus jeune âge.

Un premier stage se déroulera du 15 au 17 juillet (sur inscription par mail à animationsportive@oudon.fr) et sera proposé dès 7 ans.

Les bonnes pratiques du vélo, notamment les règles de circulation, la sécurité routière et la pratique en situation réelle sur la voie publique, seront enseignées aux enfants. Cette formation se découpe en trois blocs d'apprentissage pour permettre aux enfants d'acquérir les compétences pour se déplacer en sécurité sur la voie publique.

Ils seront également initiés à des activités sportives à vélo comme le bike and run, le VTT orientation ou le biathlon laser. Un excellent moyen pour les enfants d'apprécier et de respecter l'environnement naturel qui les entoure.

COURS DE NATATION SAVOIR NAGER EN MILIEU NATUREL

LE SAVOIR-NAGER EST CONSIDÉRÉ COMME UNE ACQUISITION FONDAMENTALE ET UN ENJEU NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE.

Une fois le milieu aquatique apprivoisé, celui-ci peut devenir un lieu de pratique physique riche et de plaisir (glisser, plonger, se baigner). Cependant si certaines habiletés motrices protectrices de noyade ne sont pas acquises, cet environnement peut être le cadre de drame.

Si la noyade reste la 1^{ère} cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans, elle ne concerne pas seulement les non-nageurs. Les nageurs doivent savoir apprécier leurs capacités physiques et leur niveau de nage en fonction du contexte (fatigue, émotions) mais aussi prendre en compte les conditions du milieu naturel (courants, vagues, profondeur, température).

Chez l'enfant, les causes principales de noyade sont liées à un manque d'acquisition d'habiletés aquatiques fondamentales combiné à un manque de surveillance.



La Commune propose des stages de natation (du 16 au 28 juin, du 7 au 11 juillet et du 21 au 24 juillet) à partir de 6 ans, encadrés par son éducateur sportif Philippe Rouault, maître-nageur. Le formulaire d'inscription est à télécharger sur le site www.oudon.fr. Lors des séances, les enfants vivent des expériences uniques en milieu naturel et apprennent à gérer leurs émotions et leurs appréhensions face aux imprévus.

Cette animation communale représente une véritable expérience du savoir-nager dans un milieu incertain pour prévenir la noyade et pour donner les clefs d'accès à d'autres pratiques aquatiques et nautiques.

DES STAGES POUR PRÉVENIR LA NOYADE

Le plan d'eau du Chêne à Oudon est un lieu privilégié d'accès aux loisirs aquatiques en juillet et août (surveillance du mardi au dimanche de 14h à 19h).

Pour rappel, le BEACH TOUR PRÉVENTION sera de passage au plan d'eau du Chêne, vendredi 25 juillet de 14h à 19h pour également sensibiliser les publics à ce sujet, à travers diverses activités.

Flashez le QR code pour accéder au formulaire d'inscription.



LE SPORT-SANTÉ UNE RÉUSSITE POUR LES SENIORS

LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE RÉGULIÈRE, MODÉRÉE, ADAPTÉE ET DIVERSIFIÉE PERMET DE RETARDER LES EFFETS DU VIEILLISSEMENT, DE RESTER AUTONOME ET CONTRIBUE À L'ÉQUILIBRE PHYSIQUE, MENTAL ET SOCIAL DES SENIORS.

L'ACTIVITÉ SENIORS, OSEZ BOUGER !

Lancée par la commission Jeunesse, sports et loisirs en 2018, l'activité *Seniors, osez bouger !* proposée aux plus de 60 ans, a trouvé son public et son rythme de croisière.

Chaque mardi matin, deux groupes d'une quinzaine de personnes se succèdent dans les salles du complexe sportif Jean Mathelier. Les séances d'une heure quinze sont encadrées par Philippe Rouault, éducateur sportif communal. Il propose de multiples ateliers ludiques et sportifs pour maintenir souplesse, équilibre, coordination, renforcement musculaire et mémoire.

► Renseignements

✉ animationsportive@oudon.fr
et inscriptions à partir du 25 août

LA JOURNÉE SPORT, SANTÉ, SENIORS

La 4^{ème} édition de la journée *Sport, Santé, Seniors*, organisée par le Département de Loire-Atlantique, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), la Commune d'Oudon et plusieurs partenaires et associations locales se tiendra mardi 30 septembre à Oudon. Cet événement réunit chaque année une centaine de personnes et propose des activités physiques gratuites adaptées aux seniors.

► Inscriptions sur www.loire-atlantique.fr/recontre-sport-seniors-oudon



© Freeplk



UN ÉTÉ D'EXPOSITIONS À LA GARE D'LOUDON

DEPUIS LE 19 JUIN ET JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE, L'ASSOCIATION O'CAP VOUS PROPOSE DE DÉCOUVRIR QUATRE EXPOSITIONS SUCCESSIVES, MÉLANT PEINTURE, SCULPTURE ET DESSIN.

Cette nouvelle édition des *Estivales* s'ouvre avec *Les Ligériens*, une exposition amateur rassemblant des artistes du territoire, avant de laisser place à trois expositions réunissant des professionnels aux univers variés.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

- **Les Ligériens** – Du 19 juin au 6 juillet – Marlène Bourven, Georges Koussa, Émilie Forestier, Frank Guillard, Jean-Luc Puisay, Jean-Philippe Chiron (peinture), Claude Bouchereau, Véronique Fouchard (sculpture)
- **2^e exposition** – Du 10 au 27 juillet – Marie Scalliet, Pascal Quéru (peinture), Chloé Lebreton, Pierre-Yves Provost (sculpture)
- **3^e exposition** – Du 31 juillet au 17 août – René-Claude Migaud, Brigitte Delpech (peinture), Denis Murail, Magali Bruchet (sculpture)
- **4^e exposition** – Du 21 août au 7 septembre – Emmanuelle Boisson (dessin et peinture), Régis Bézannier (peinture), Jean-Claude Lambert (sculpture)

LES ARTISTIQUES

DEUX JOURS DE CRÉATION ET DE RENCONTRES À OUDON

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE, L'ASSOCIATION O'CAP VOUS INVITE À UNE NOUVELLE ÉDITION DU FESTIVAL *LES ARTISTIQUES*, QUI MET À L'HONNEUR LA CRÉATION SOUS TOUTES SES FORMES, DANS LE CADRE PRIVILÉGIÉ DE LA COMMUNE D'LOUDON.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Le week-end s'ouvre avec un concours de peinture et dessin en plein air, accessible à tous les artistes, enfants comme adultes, amateurs ou professionnels. Chaque participant réalisera une œuvre inspirée du paysage ou du patrimoine oudonnais, à remettre en fin d'après-midi. Plusieurs prix seront décernés et la remise des prix, à 18h15, sera précédée d'un moment musical convivial.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Le festival se poursuit avec une exposition-vente de peintures, sculptures et photographies, ainsi qu'un marché d'artisans créateurs locaux.

► Bulletin d'inscription et règlement du concours disponibles sur
www.oudon-art-patrimoine.fr/Artistiques



LE CHÂTEAU D'ODON VOUS ACCUEILLE TOUT L'ÉTÉ

HABITANTS D'ODON, PROFITEZ DE L'ÉTÉ POUR (RE)DÉCOUVRIR VOTRE CHÂTEAU. DU 5 JUILLET AU 31 AOÛT, IL EST OUVERT TOUS LES JOURS EN CONTINU DE 10H À 18H30. UNE VISITE GUIDÉE DE 30 MINUTES EST PROPOSÉE CHAQUE JOUR À 15H30 POUR EXPLORER L'HISTOIRE ET L'ARCHITECTURE DU MONUMENT.

Cette année, une nouveauté s'ajoute : *Oudon, entre Loire et histoire*, une visite guidée du village tous les mercredis à 10h30, du 9 juillet au 27 août. Partez à la rencontre du patrimoine local au fil des ruelles et des paysages ligériens.

📺 Réservation sur le site internet
📶 chateau-oudon.fr



CET ÉTÉ, À LA BIBLIOTHÈQUE...

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES *LUMIÈRES DE LOIRE*

Tout au long de l'été, l'exposition de photographies *Lumières de Loire* sera à découvrir à la bibliothèque. Regards de photographes amateurs au fil des saisons sur ce fleuve qui fascine toujours autant.

Exposition du 2 juillet au 24 août, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Fermeture et horaires d'été : fermeture du lundi 14 juillet au dimanche 27 juillet inclus.

Réouverture mercredi 30 juillet en horaires d'été :

- Mercredi 10h - 12h30 / 14h30 - 18h30
- Vendredi 16h30 - 18h30
- Samedi : fermée
- Dimanche : 10h - 12h

Fermée vendredi 15 août, samedi 16 et dimanche 17 août.

Important : la boîte Retours restera ouverte tout l'été 24h/24 et 7 jours/7, y compris lors de la période de fermeture. Elle sera vidée régulièrement grâce aux bénévoles de la bibliothèque.

Pendant la fermeture, d'autres bibliothèques du réseau Biblio'Fil seront ouvertes : n'hésitez pas à consulter les horaires sur la page Facebook Biblio'Fil et le site bibliofil.pays-ancenis.com. Reprise des horaires habituels (avec réouverture le samedi) à partir du mercredi 20 août. La rentrée des bébés lecteurs sera jeudi 18 septembre, à 10h.

ET CET AUTOMNE...

Avec en invitée de saison l'illustratrice Marjolaine Leray, les bibliothèques du réseau Biblio'Fil seront à l'heure des monstres et des méchants en tous genres : expositions, heures du conte, atelier doublage, ateliers philo... Le programme complet de ces animations sera à découvrir dans le prochain Oudon Mag, sur le site Biblio'Fil, ainsi que dans le nouvel agenda du réseau disponible en juillet.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été !



14 JUILLET

BELLE SOIRÉE AU PLAN D'EAU DU CHÊNE

À l'occasion de la fête nationale, l'A.C.C.O., en partenariat avec la Municipalité d'Oudon, invite les habitants et les visiteurs à une soirée exceptionnelle. Dès 18h30, la guinguette sera ouverte pour partager un moment convivial et festif en famille ou entre amis. Au menu : *moules frites, saucisses frites, sandwiches et crêpes*. Le tout en musique avec un bal populaire animé par la chanteuse Marie Anima. Vers 23h15, le feu d'artifice illuminera le ciel d'Oudon pour un moment magique.

Le 14 juillet, la circulation sera à sens unique, à partir de 8h, sur le chemin du Rio (du rond-point entre la rue du Chêne et la rue des Coteaux jusqu'au village de la Carterie).

📺 Renseignements : A.C.C.O. ☎ 06 99 34 71 71 ✉ miha@free.fr

L'ÉTÉ DU GRAMOPHONE

LE GRAMOPHONE EST OUVERT
JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE AU
PLAN D'EAU DU CHÊNE.

Moment de détente et lieu de culture éphémère avec un esprit « guinguette », le Gramophone est ouvert à tous pour passer de bons moments, boire ou manger en terrasse, écouter de la musique ou du théâtre d'impro sur la scène face au plan d'eau ou simplement jouer à la pétanque ou aux cartes (jeux à disposition au bar).

Actualité et programmation
culturelle sur la page Facebook
Le Gramophone - Oudon

APPEL À POÉSIES

Cette année, le concours de poésie, sur le thème Poésie Volcanique, a rencontré un franc succès, avec plus de 115 participants, et 10 poèmes primés. Vous pouvez retrouver les poèmes primés sur notre site internet www.oudon-art-patrimoine.fr, rubrique « Poésie ».

Afin d'enrichir le parcours Poésie en place depuis 3 ans dans Oudon, la commission Poésie d'O'CAP vous invite à lui envoyer des poésies que vous avez envie de partager et de voir affichées. Parmi les propositions reçues, nous sélectionnerons les textes qui seront affichés au fur et à mesure des saisons sur les 14 panneaux (plan du parcours disponible sur notre site internet).

Important : ces textes doivent avoir été publiés par des maisons d'édition et ne sont pas des textes personnels (ils peuvent être classiques, contemporains, extraits également de romans, de chansons...)

Merci d'envoyer vos propositions à poesie@ocapoudon.fr, en précisant bien les références du texte (nom de l'auteur ou de l'autrice, année de publication, nom de la maison d'édition).

LES 20 ET 21 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

CETTE ANNÉE, LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE SE DÉROULERONT LES 20 ET 21 SEPTEMBRE. À OUDON, PLUSIEURS ANIMATIONS SERONT AU PROGRAMME DE CETTE 42^e ÉDITION SUR LE THÈME DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL.

Au château d'Oudon, des guides en costumes proposeront une heure de visite pour mieux comprendre l'histoire de ce château médiéval et de son curieux donjon octogonal. L'architecture et la vie au Moyen Âge n'auront plus de secrets pour les visiteurs. Depuis le toit de la tour, ils pourront profiter de la magnifique vue sur la vallée de la Loire. **Ouverture de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Départs des visites guidées (cour + donjon) toutes les 30 minutes à partir de 10 h 15. 4,80 €/adulte. Gratuit pour les enfants (jusqu'à 14 ans).**

Au Domaine de Vieille Cour, les propriétaires et les membres de l'association accueilleront les visiteurs pour une visite-découverte des vestiges du château. Ce domaine, qui constitue un exceptionnel témoignage de la construction médiévale dans l'ouest de la France, est inscrit à l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général. Son histoire est, depuis des siècles, liée à celle d'Oudon. **Ouverture de 10 h à 19 h. Visite libre ou guidée. Entrée gratuite.**

Au Greffin, les salons du rez-de-chaussée du château, les jardins et les corps de ferme seront ouverts au public. Une exposition retracera l'histoire du site et de ses anciens occupants notamment lors de son occupation allemande. Les visiteurs y découvriront des témoignages inédits. **Ouverture de 10 h à 19 h. Visite libre. Entrée gratuite.**

Autour du menhir de Pierre Blanche, l'association ArcheoSession proposera des animations durant le week-end dont un atelier sur l'époque Néolithique, **le samedi matin à 10 h 30 à la bibliothèque d'Oudon, sur réservation.**



DES ATELIERS D'ÉCRITURE AVEC LE LABO DE LILI



LE DEUXIÈME MARDI DE CHAQUE MOIS, UN GROUPE SE RETROUVE À LA BIBLIOTHÈQUE D'UDON (19H-21H) POUR DES ATELIERS D'ÉCRITURE ORGANISÉS PAR L'ASSOCIATION MAINTENANT OUDONNAISE, LE LABO DE LILI.

Les participantes et participants ont pour point commun d'aimer les histoires : les petites, les grandes, les intimes ou inventées. Annabelle Louragini, l'animatrice, les accompagne par ses propositions variées à explorer différents univers et formats, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Si le cadre de la bibliothèque est propice à une activité en lien avec les mots, il importe à l'association de montrer qu'écrire peut être un plaisir, à la portée de chacune et chacun, sans complexe. C'est pourquoi, en plus d'intervenir ponctuellement dans les écoles, les centres de formation... des ateliers au format court seront proposés cet été au plan d'eau du Chêne, sous la tonnelle du Gramophone.

*Possibilité de venir découvrir, de s'inscrire ponctuellement ou plus régulièrement.
Seul prérequis : l'envie de partager.*

► Renseignements et inscriptions
au ☎ 06 89 85 76 46 ou ✉ labo_lili@yahoo.fr

LE COIN DES ASSOCIATIONS

O'FITGYM

Pour la nouvelle saison qui débutera lundi 8 septembre 2025 :

- Un nouveau cours de gym dynamique ouvert à tous, le vendredi matin de 10h à 11h. Possibilité de s'inscrire jusqu'à 4 cours par semaine parmi les 9 cours dispensés par Sloane et Jonathan, professeurs diplômés.
- Le certificat médical n'est plus obligatoire, il est remplacé par une décharge de responsabilité accompagnée d'un questionnaire médical.
- Les inscriptions sont ouvertes via une application en ligne.

► Un doute, une question : renseignements
au ☎ 06 02 18 94 66 ou par mail : ✉ ofitgym@gmail.com

NATUR'UDON

L'association Natur'Oudon organise et réalise, depuis 2011, des chantiers pour la sauvegarde, l'entretien et la valorisation du patrimoine naturel oudonnais.

Elle recherche de nouveaux membres pour les différents chantiers du jeudi matin, une semaine sur deux de 8h45 à 12h. Les personnes intéressées peuvent participer à une matinée d'essai.

► Contact : ✉ naturoudon@gmail.com ou ☎ 06 23 58 02 69

EVOLUTE

Reprise des cours à la mi-septembre. Les vendredis, salle Simmertal :

- de 11h à 12h30 ou de 17h à 18h30 - Qi Gong,
- de 18h45 à 20h15 - Tai Chi Chuan

► Le premier cours d'essai est gratuit. Renseignements tarifs et inscription : ✉ evolute.oudon@gmail.com ou ☎ 06 71 99 09 18

CHEMINS DE YOGA – OUDON

Cours supplémentaires, horaires mieux adaptés en soirée et changement de professeur, des changements sont annoncés pour la saison 2025-2026 par l'association Chemins de Yoga-Oudon.

- YOGA ASHTANGA (1H30) : le lundi à 18h45, le mardi à 15h, le mardi à 18h45 (horaire modifié), le mercredi à 20h (nouveau) et le jeudi à 14h30.
- YOGA IYENGAR (1H30 CHAQUE SEMAINE) : le mardi à 20h30 et le mercredi à 17h30
- YOGA ADAPTÉ : le mercredi à 10h et à 16h.
- ATELIER DE MÉDITATION ET INITIATION À LA TÉHIMA (ou Danse des Lettres) : chaque mois

► Renseignements et inscriptions : ☎ 06 06 47 69 78
(Marie-Laure Coadour), ☎ 06 80 14 03 24 (Amélie Boisard)
ou ✉ lescheminsdeyoga@gmail.com

CYCLO CLUB OUDONNAIS

Assemblée générale, le 8 novembre au Club de l'Amitié

LA BOULE OUDONNAISE

Assemblée générale, le 29 novembre au Club house

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISE



ÉVASION DE COULEURS

Création d'activité de peinture en bâtiment à Oudon.

► **CONTACT**
Mme LEHAIS Sandrine,
645 Ferry, 44521 Oudon
☎ 06 15 82 18 18



BY MARIE DEN

Services d'Infographie, webdesign et création numérique

► **CONTACT**
☎ 06 11 82 17 09
✉ contact@mariedenau.com
🌐 www.mariedenau.com



► Renseignements
au ☎ 02 40 89 22 91 ou
sur 🌐 www.pays-ancenis.com

COVOITUREZ AU QUOTIDIEN BLABLACAR DAILY !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS VIENT D'ENGAGER UN PARTENARIAT AVEC BLABLACAR DAILY, OPÉRATEUR DE COVOITURAGE. OBJECTIFS : ENCOURAGER LA PRATIQUE DU COVOITURAGE DU QUOTIDIEN AUPRÈS DES HABITANTS ET SALARIÉS DU PAYS D'ANCENIS ET CRÉER AINSI UNE VÉRITABLE COMMUNAUTÉ DE COVOITUREURS.

Conducteur ou passager, covoiturez au quotidien sur le Pays d'Ancenis grâce à l'application BlaBlaCar Daily, disponible sur l'App Store et Google Play. Celle-ci met en relation les conducteurs et les passagers effectuant le même trajet aux mêmes horaires.

POURQUOI COVOITURER AU QUOTIDIEN ?

Le partage des frais liés aux déplacements est avant tout une source d'économie pour les ménages. Le covoiturage représente également une solution écologique pour réduire les émissions de CO2 et améliorer la fluidité de la circulation.

COMMENT FONCTIONNE L'APPLICATION BLABLACAR DAILY ?

Les passagers et conducteurs téléchargent l'application et y indiquent leurs adresses de domicile et de destination ainsi que leur planning pour la semaine. L'application met ensuite en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur. Le passager paie une compensation au conducteur sur le trajet effectué, selon la distance parcourue.

► Renseignements sur 🌐 pays-ancenis.com

LA MUTUELLE INTERCOMMUNALE DU PAYS D'ANCENIS

CERTAINS HABITANTS DU TERRITOIRE RENONCENT À LEUR COUVERTURE SANTÉ POUR DES RAISONS FINANCIÈRES. OR L'ACCÈS AUX SOINS DU PLUS GRAND NOMBRE EST UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE.

En 2018, le Conseil communautaire a décidé de confier à la Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN) la gestion de la mutuelle de territoire. Depuis, plus de 700 bénéficiaires issus des 20 communes du Pays d'Ancenis ont déjà souscrit à la mutuelle intercommunale dont l'objectif est de proposer un panel de garanties essentielles à un tarif préférentiel et prioritairement aux foyers ne bénéficiant ni de la Complémentaire santé solidaire (CSS), ni d'une mutuelle d'entreprise.

La mutuelle MCRN propose, à travers le contrat Communes, une mutuelle avec trois niveaux de garantie, qui permet de bénéficier d'un contrat santé financièrement accessible, sans limite d'âge, questionnaire médical ni condition de ressources.

COTISATIONS MENSUELLES 2025

	GARANTIE 1	GARANTIE 2	GARANTIE 3
ENFANT*	19 €	23.10 €	31.90 €
MOINS DE 30 ANS	29.70 €	38.00 €	56.20 €
DE 30 À 39 ANS	32.10 €	41.20 €	60.80 €
DE 40 À 59 ANS	39.20 €	49.90 €	74.00 €
DE 60 À 69 ANS	47.20 €	60.20 €	89.30 €
PLUS DE 70 ANS	54.20 €	69.40 €	102.50 €

* Gratuité à partir de 3 enfants. Prise en charge des enfants jusqu'à 25 ans révolus si étudiants ou apprentis (rémunérés moins de 55% du SMIC) et sur présentation d'un certificat de scolarité.



Agenda

JUILLET • AOÛT • SEPTEMBRE • OCTOBRE • NOVEMBRE

JUILLET

2 JUILLET

Conseil municipal

13 JUILLET

Concours de boules en triplé

(Association La Boule Oudonnaise)

Terrain de la Vallée

14 JUILLET

**Commémoration
de la Fête nationale**

*Parvis de la mairie
et Monument aux Morts*

Guinguette et feu d'artifice

(Commune et Association Communale
de chasse Oudonnaise - ACCO)

Plan d'eau du Chêne

25 JUILLET

Beach Tour prévention

Plan d'eau du Chêne

AOÛT

2 AOÛT

Concours de boules en doublette

(Association La Boule Oudonnaise)

Terrain de la Vallée

31 AOÛT

Vide grenier

(Oudon Basket)

Terrain de la Vallée

SEPTEMBRE

4 SEPTEMBRE

Don du sang

(Association pour le Don
du Sang Bénévole - ADSB)

Salle des Moissons

13 & 14 SEPTEMBRE

Les Artistiques

(Oudon Culture Art Patrimoine -
O'CAP) - *Le long de la vallée
du Hâvre et au port*

14 SEPTEMBRE

**Randonnée cycliste
et accueil du club de Coëx**

(Cyclo Club Oudonnais)

Salle d'Omblepied

20 & 21 SEPTEMBRE

Journée du Patrimoine

Commune

30 SEPTEMBRE

Sport Santé Seniors

(Commune, Compa et Conseil
départemental 44)

Complexe sportif

OCTOBRE

3 OCTOBRE

Conseil municipal

Mairie d'Oudon

25 OCTOBRE

Village Halloween

(Conseil municipal des jeunes)

NOVEMBRE

2 NOVEMBRE

Randonnée pédestre Le Grimpeur

(Les Voyettes Oudonnaises)

Salle d'Omblepied

11 NOVEMBRE

**Cérémonie de commémoration
de l'Armistice de 1918**

(Commune) - *Parvis de la mairie
et Monument aux Morts*

Concours de Belote

(Oudon Basket) - *Salle d'Omblepied*

22 NOVEMBRE

Open Carnassier NO KILL

(AAPPMA Ablette Oudonnaise)

Plan d'eau du Chêne

29 NOVEMBRE

Rando aux Lampions

(Les Voyettes Oudonnaises)

Place des anciens combattants

Bourse aux Jouets

(APE Jules Verne) - *Salle d'Omblepied*

29 & 30 NOVEMBRE

Marché de Noël, les 20 ans

(Commune) - *Place du Hâvre
et rue Alphonse-Fouschard*